



REPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

OCTOBRE 2017

N° 8

SOMMAIRE

Page

Remplacement d'un Conseiller Municipal1

Modifications circulation RD 62..1

Déchetterie : horaires d'hiver2

Cérémonie du 11 Novembre2

Mam la Chapi Chato2

Jouets de Noël2

Jouets de Noël2

Devenez animateur Bafa3

Ouverture de la 4 G3

Contrôle sanitaire3

Taupier 273

Campagne betteravière4

Village Récré :
Du 23/10 au 03/114

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal du Plateau de
Martainville
P.L.U.I.....5-6

Madame HERRISSON Magali a présenté sa démission du Conseil Municipal à compter du 02/10/2017 en fonction de contraintes familiales et de changement dans son milieu professionnel. Le maire et le conseil municipal la remercient pour le temps qu'elle a consacré à son mandat, du travail accompli et lui souhaitent bonne chance dans ses activités futures.

Renseignement pris auprès des services de la Préfecture pour le remplacement d'un élu municipal : c'est le suivant de liste lors des élections de 2014 qui est nommé dans ce cas.

Le 13ème de la liste lors des élections de Mars 2014 est Mr Denis Vallée. Il a accepté cette nomination à compter du 03/10/2017 et c'est avec un grand plaisir que tout le conseil municipal l'accueille et lui souhaite la bienvenue

MODIFICATIONS DE CIRCULATION R.D.62

La rue des Rougemonts (R.D.62) est rendue à la circulation automobile depuis le 01/09/2017. Il reste à finir l'accotement d'un côté par la pose de « Terre Pierre » pour renforcer le bas côté et de l'autre côté le chemin piétonnier par un goudronnage et un gravillonnage.

Des modifications de circulation ont été réalisées par :

- Un nouveau stop à l'angle de la rue des Rougemonts et de la rue de la Mare a été mis en service sur la RD 62.

- la suppression des stops au carrefour avec la rue des Tilleuls (lotissement communal) et le carrefour avec la rue du Moulin, remplacé par des plateaux ralentisseurs afin de traverser les carrefours en toute sécurité ;

- des panneaux de priorité à droite mis en place ainsi que des panneaux de début et de fin de zone 30 kms/heure, des panneaux « attention ralentisseurs » à l'entrée des carrefours, afin de prévenir les automobilistes et les deux roues des dos d'âne.



DECHETTERIE HORAIRES D'HIVER

Comme chaque année, la déchetterie passera aux horaires d'hiver :
à partir du **LUNDI 30 OCTOBRE 2017** et jusqu'au **JEUDI 30 NOVEMBRE 2017**.

Elle sera donc ouverte **TOUS LES LUNDIS DE 16H A 17H30**.

Fermeture hivernale : **01/12/2017**— Réouverture courant Mars 2018.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 A 11H30

- ◇ Cérémonie au Monument aux Morts ;
- ◇ Dépôt de gerbe ;
- ◇ Participation de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Après la cérémonie, un vin d'honneur, offert par la municipalité, sera servi à la salle polyvalente.
Les habitants de la commune sont invités à participer nombreux à cette manifestation.

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

Section randonnée

Le 4ème mercredi de chaque mois une randonnée d'environ 5 km vous est proposée.

Rendez-vous : 13h45 sur le parking de la salle polyvalente

Prochaines dates :

**25 octobre 2017 ;
22 novembre 2017 ;
27 décembre 2017.**

Renseignements : Jocelyne Lesueur : 06.32.84.09.25

JOUETS DE NOEL

Comme l'année dernière, la commune vous informe qu'une note sera mise, avant les vacances de la Toussaint, dans le cahier de liaison de chaque enfant habitant à Servaville et fréquentant une classe maternelle ou CP du Sivos.

Nous attirons votre attention à ce que le bulletin, complété avec vos 2 choix, soit remis au Secrétariat de la mairie (de préférence) ou dans la boîte à lettres de la mairie, avant le :

VENDREDI 3 NOVEMBRE 2017
DATE IMPERATIVE

DEVENEZ ANIMATEUR BAFA

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

CEMEA DE NORMANDIE
Délégation de Rouen
33 route de Darnétal—BP 1243
76177 ROUEN CEDEX 1



Tél. 02.32.76.08.40
www.cemea-formation.com

OUVERTURE DE LA 4G

CONTRÔLE SANITAIRE

La 4G se déploie dans votre ville, elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier

SI VOUS RECEVEZ LA **TÉLÉVISION** PAR UNE **ANTENNE RÂTEAU** ET QUE VOUS RENCONTREZ DES **PERTURBATIONS** DANS LA RÉCEPTION DES **CHAÎNES** :

appelez le **0 970 818 818**

Appel non surtaxé, prix d'un appel local.

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

Agence Nationale des Fréquences

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROTECTION DE LA RÉCEPTION TÉLÉVISUELLE

Pour plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirlatnt.fr

Prélèvement n° 210078

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

TAUPIER27

Mr Lintanf, piégeur professionnel de taupes
 N° 1 en Haute—Normandie
 « 3 passages en l'espace d'une semaine pour retrouver un terrain propre avec garantie offerte »;

Tél. 06.52.13.91.69
 Ou 06.95.28.34.03
 mail : taupier27@free.fr
 N° Siret 52783798300016

SOIREE CHOUCROUTE

Le Comité des Fêtes vous informe que la soirée choucroute prévue le 04/11/2017 à la salle polyvalente **est annulée.**

CAMPAGNE BETTERAVIERE

La période prévisionnelle de chargement des silos dans notre commune est prévue semaine 47.

Pour plus d'informations, durant cette campagne, n'hésitez pas à contacter le :



02.32.27.70.32

Villages Récré

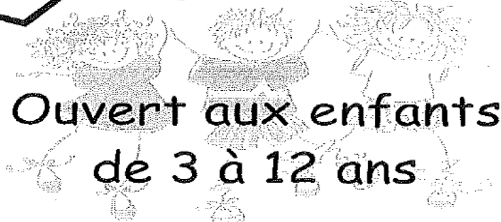
Préaux/Servaville-Salmonville/La Vieux Rue
Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

L' Accueil de Loisirs
ouvre ses portes
aux Vacances d'Automne.
à Servaville-Salmonville

Du lundi 23 oct au vendredi 3 nov 2017
(semaines 43 et 44)

12€^(*) la journée 1ère semaine 5 ou 4
jours et 2ème semaine 4 ou 3 jours ,
possibilité d'une réduction de 20% pour les
Préautais selon barème joint au dossier.

Ouvert aux enfants
de 3 à 12 ans



*Renseignements et dossiers d'inscription
dans votre mairie à partir du 18 sept. 2017*

Pour plus d'information, contacter le 02.35.59.02.63

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

Site : <http://www.preaux76.fr/>

(*) tarif applicable aux enfants de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin et communes conventionnées. Pour les autres communes : 17€ à la journée et semaine de 4 ou 5 jours.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Plateau de Martainville

PLUi, contexte et objectifs

Face aux enjeux d'aménagement et de planification à moyen terme de notre territoire, **un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** a été prescrit en 2015 sur le territoire de l'ex Communauté de Communes du Plateau de Martainville. Issue d'une fusion entre plusieurs intercommunalités, la nouvelle Communauté de Communes nommée **Inter Caux Vexin** poursuit cette procédure depuis le printemps 2017. L'élaboration du PLUi concerne les **13 communes** initialement engagées dans cette démarche : **Auzouville-sur-Ry, Bois-l'Evêque, Bois-d'Ennebourg, Elbeuf-sur-Andelle, Fresne-le-Plan, Grainville-sur-Ry, La Vieux-Rue, Martainville-Epreville, Mesnil-Raoul, Préaux, Ry, Saint-Denis-le-Thibout et Servaville-Salmonville.**

Penser le futur dessin du territoire

L'ambition du PLUi est de prévoir et d'organiser l'avenir du territoire en relevant quelques défis : Quelle urbanisation pour demain ? Quel type d'habitat ? Quelle amélioration des circuits de déplacements ? Quelle amélioration du cadre de vie ? Quel développement économique ? Quelle protection des paysages et de l'environnement ? Quelle prise en compte des risques naturels et technologiques ?



L'élaboration du PLUi, organisation et contenu

Un groupe de travail...

Pour répondre à ces enjeux multiples, la collectivité se fait accompagner par les bureaux d'études **GeoDev** et **audecisé** ainsi que par les « personnes publiques associées » (Chambre d'Agriculture, Services de l'Etat, ...) qui ont pour rôle de la guider dans ses choix.

...Des représentants du territoire du Plateau de Martainville

Deux commissions de travail ont été formées. Pendant la phase technique, elles se réuniront régulièrement pour mener un travail de réflexion à partir des contenus délivrés par les bureaux d'études.

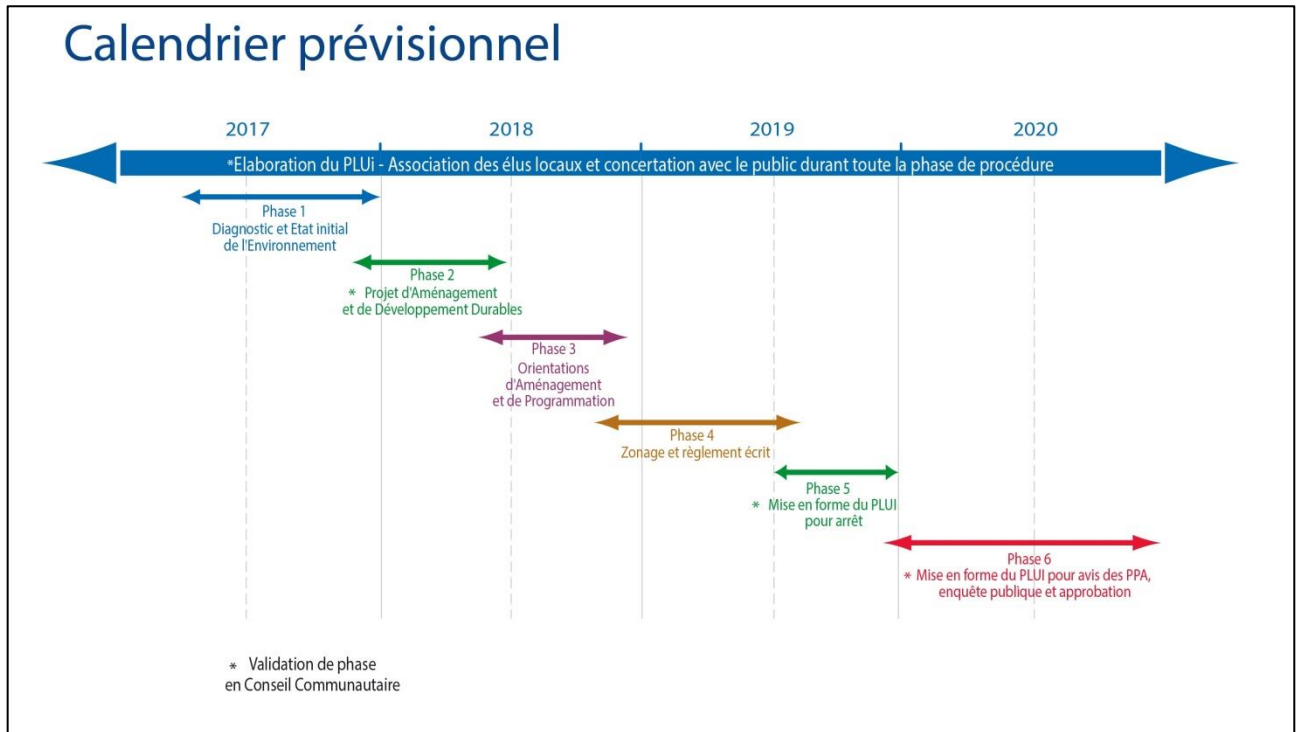
- **Le comité technique** composé de quatre élus a pour mission de partager les idées et de préparer les documents qui seront soumis au comité de pilotage.
- **Le comité de pilotage** composé notamment d'un représentant de chaque commune, qui débat et propose la stratégie, les objectifs et les orientations du PLUi avant leur validation en conseil communautaire.

Les prochaines étapes

Afin d'exprimer le projet de territoire, la mise en place du PLUi s'organise selon différentes étapes d'études et d'échanges. Dans les prochains mois, il s'agira ainsi de :

- Dresser le **diagnostic** du territoire, comprenant notamment :
 - Le recueil de données et des visites de terrain
 - L'analyse des atouts / contraintes et des enjeux de développement

- Des rencontres avec les exploitants agricoles
- Définir les **objectifs du PLUi** dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Travailler à des **outils réglementaires et opérationnels** pour mettre en œuvre ces objectifs (Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement écrit, zonage)



L'élaboration du PLUi, une concertation continue avec les habitants

S'informer et participer

Aujourd'hui, le PLUi n'est qu'au tout début de sa phase technique d'élaboration. La mobilisation de tous les acteurs du territoire, et notamment des habitants, est primordiale pour formaliser un document stratégique qui sera partagé par le plus grand nombre.

La population sera informée de l'avancement du projet par :

- Des **publications dans la presse locale**
- Des **expositions publiques** au siège de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin à Buchy, au Pôle de Martainville-Epreville et dans les mairies (à partir du printemps 2018)
- La diffusion de **trois bulletins « spécial PLUi »**
- Des **affichagees** en mairie, dans les **bulletins municipaux** et des informations sur les **sites Internet** des communes
- Le **site Internet** dédié au PLUi : <https://participation.institut-auddice.com/PLUi-Plateau-de-Martainville>

La population est invitée à s'exprimer :

- Sur les **registres** mis à disposition dans chaque mairie ainsi que dans les locaux de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (au siège de l'intercommunalité à Buchy et au Pôle de Martainville-Epreville)
- Par **courrier électronique** à l'adresse suivante : plui.plateau.martainville@gmail.com
- Lors des **réunions publiques** qui seront organisées à partir du printemps 2018